

Conditions Générales d'Utilisation – Bible Chantée

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation régissent l'accès aux services Bible Chantée.

L'utilisateur accepte l'écoute gratuite et l'usage privé des contenus.

Toute reproduction commerciale est interdite sans autorisation écrite.

L'application peut proposer un accès payant volontaire à 0.99 CHF.

Les droits d'auteur sur les musiques et enregistrements sont protégés.

Tout abus entraînera la suspension de l'accès.

For juridique : Suisse.